

# La requalification des équipements sportifs

Esquisse du projet / photo non contractuelle



Maîtrise d'œuvre : CRR Architecture mandataire

Finalisation du projet en 2019 et début des travaux prévu pour 2020

La réhabilitation du complexe sportif et de ses alentours sont un projet majeur dans le développement global de notre commune pour les années à venir. Les nouveaux équipements seront organisés différemment. Le site sera encadré par deux zones d'habitat. La municipalité est encore aujourd'hui en discussion avec différents promoteurs. Des informations complémentaires seront données dans les prochaines éditions du Châtel Mag.

Vu l'importance du projet, le choix de l'équipe de Maîtrise d'Œuvre a fait l'objet d'un concours fin 2017- fin 2018.

## Ce qui a séduit dans le projet du lauréat ?

Un bâtiment unique regroupant la salle polyvalente, les tribunes, les zones de vestiaire et les espaces dédiés au club de foot : clubhouse, vestiaires joueurs et vestiaires arbitres.

## DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION des installations obsolètes :

- ▶ Salle polyvalente
- ▶ Vestiaires et tribunes du foot
- ▶ Equipements extérieurs : terrains de foot et piste d'athlétisme
- ▶ Maison de quartier du Stade

## LES ALLÉES DU STADE réaménagées !

- ▶ Un stationnement optimisé et mieux organisé. La circulation piétonne sera quant à elle repensée et favorisée pour une meilleure sécurité.

Pendant toute la durée des travaux, il n'y aura pas de rupture d'utilisation de la salle polyvalente puisqu'elle reste en place pendant la construction du nouveau complexe. Toutes les activités seront donc maintenues.

### Calendrier estimatif :

2019 : finalisation du projet avec les différents interlocuteurs  
Début 2020 : début des travaux par la construction de la nouvelle salle

### Montant de l'opération :

7 millions d'€ HT



## La colline d'Angoute 3

### Des fouilles préventives avant le début des travaux du lotissement

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, en vue de l'implantation du lotissement sur la colline d'Angoute, un diagnostic archéologique avait été effectué par le service archéologie du département.

A l'issue de ce diagnostic, des zones d'intérêt archéologique ont été révélées sur cette partie châtelainnaise.

13

Cette année, 3 hectares font l'objet de fouilles supplémentaires.

De janvier à fin avril.

Ces fouilles n'auront pas d'incidence sur le planning de livraison du lotissement d'Angoute 3.

### Calendrier estimatif des travaux du lotissement Angoute 3 :

Printemps 2019 : Dépôt du permis d'aménager

Septembre 2019 : début des travaux d'aménagement et de viabilisation

### Montant des fouilles :

450 000 € HT

Sollicitation de prise en charge à hauteur de 50% par le fond national d'archéologie préventive.

Contact : La commercialisation des parcelles sera effectuée par la Mairie de Châtelain-Plage. Vous êtes intéressé ? Contactez Aude Eloy au 05 46 30 55 44